



## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2025

Caussée de Marche, 935 C  
5100 WIERDE

CLUB : RTC NEUFCHÂTEAU

Matricule : 6012

Le tournoi respecte le règlement général de la fédération imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : 07-08-25

Date de fin : 17-08-25

### 1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : <https://tennis.tppwb.be/> - "Mon Tennis"

Particularités réservées aux clubs :

Présence exigée sous peine de désinscription : le 1er week-end, 2 demi-journées minimum; en semaine, 3 soirées minimum (3h minimum)

#### 1. Nouveauté

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 20h.

**Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite.**

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Nombre de catégories organisées :

simples : 16 jeunes : doubles : 17

Le tournoi de doubles se jouera : par poule + tableau final et/ou par élimination directe

### 2. DROIT D'INSCRIPTION :

En Jeunes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de EUR au 2ème match EUR

Pour les Adultes, il est, au 1er match, de 10 EUR au 2ème match 5 EUR

Pour les doubles, il est de 15 EUR par paire

**Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.**

### 3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public : 05/08/2025 20h

Particularités réservées aux clubs :

### 4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site <https://tennis.tppwb.be/> - "Mon Tennis" le 06-08-25 dès 10 h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 06-08-25 entre 16 h et 18 h

au n° de téléphone suivant : 061/401671

Particularités réservées aux clubs :

### 5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle Jean-Frédéric VANQUIN juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles adjoints

Tél. juge-arbitre 061/401671 Tél. secrétaire 061/401671 Tél. club-house 061/401671

Nombre de terrains utilisés : 5 dont 4 de plein air

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 1 en PVC Gerflor

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

**6. DISPONIBILITE DES JOUEURS :** en semaine à partir de 16 h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Particularités réservées aux clubs :

**En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :**

-9 ans du : au ou les  
-11 ans du : au ou les  
-13 ans du : au ou les

### 7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs : A l'issue des finales

### 8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

### 9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

**10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.**